

# Le Métallo

Journal de la CGT du Site de Sochaux décembre 2014

## La famille Peugeot vous remercie !



Le magazine économique « Bilan » a publié le 28 novembre la liste des plus grandes fortunes en Suisse.

**La famille Peugeot se classe 8<sup>ème</sup> fortune française en Suisse pour un montant estimé entre 1,7 et 2,5 milliards €.**

Un classement un petit peu décevant quand on sait les efforts fournis par les salariés du groupe PSA et les 477 millions de bénéfice du premier semestre.

D'accord ce n'est que la partie suisse du magot Peugeot. Mais on peut faire mieux !

### Nous voilà prévenus !

Tant que la direction trouvera des syndicats-maison pour signer le recul social, elle poursuivra son chantage à chaque nouveau modèle : il faut être « moins cher », il faut donner votre chemise !

### Stop ou encore ?

Aujourd'hui, vous aimez le NCS ?  
Demain, vous adorerez l'accord de baisse des salaires !

C'est vous qui choisissez.

### Encore un petit effort

Le NCS avec le blocage des salaires, la suppression de la majoration de 45%, la diminution de l'ACCAC, l'intégration de la PEG, c'est un premier pas.

#### Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ?

Le syndicat-maison de PSA Vigo (SIT) montre l'exemple : il vient de signer une baisse de salaire de 5 % et la diminution des primes d'ancienneté et de nuit, contre la promesse d'avoir le véhicule K9.

Bien sûr, comme en France, il y a des syndicats espagnols mauvais coucheurs (UGT et Commissions Ouvrières) qui refusent de signer et appellent les salariés à se défendre. La famille Peugeot ne les remercie pas.

**Le 16 décembre, vous avez l'occasion de dire « Stop ! » ou « Encore ! ».**



## Les 2 rôles du CE

### L'avis économique et social

Le code du travail permet au CE d'être informé et de donner son avis sur les questions d'emplois, d'horaires, de conditions de vie sur le site...

Pour cela, il dispose de plusieurs commissions (transports, restauration, formation professionnelle, égalité professionnelle ...) et peut faire appel à des experts indépendants.

**Aujourd'hui, sur ces différents sujets, le CE de Sochaux néglige son rôle de porte-parole des salariés et ne s'exprime pas avec suffisamment de force.**

### L'aide aux salariés

La loi permet aux CE d'aider les salariés et leurs familles : vacances, scolarité, loisirs, secours ...

- ✓ Le budget alloué par la direction est faible (1,37 % des salaires) et mériterait d'être revalorisé.
- ✓ Sa redistribution aux salariés fait l'objet d'une réglementation très contraignante de l'URSSAF. Sortir de cette réglementation amènerait à ce que les aides du CE soient considérées comme des compléments de salaires donnant lieu à cotisations et à impôts pour les bénéficiaires.

**La CGT en tient compte dans ses propositions.**



## Ce que nous avons fait avancer depuis 4 ans

Il y a 4 ans, dans son « guide » CE, la CGT avait fait 10 propositions. Que sont-elles devenues ?

### 1 : Pouvoir faire sa carte CE dans l'usine.

**C'est fait !**

Le CE a mis en place des permanences, le mardi à Sochaux (building centre) le jeudi à Belchamp.

**C'est un premier pas à améliorer :** il est anormal que tant de salariés ne bénéficient encore pas du CE. Et développer les inscriptions par intranet et internet.

### 2 : Augmenter le nombre de QF

**C'est fait !**

Avant, avec 3 Quotients Familiaux seulement, les écarts étaient importants, et à quelques euros près, on avait de grosses différences d'aides.

**Aujourd'hui avec 5 QF, le système est plus juste.**

### 3 : Instaurer les chèques vacances

**C'est fait mais c'est décevant.**

La coalition FO/CFTC/CGC freine des 4 fers et l'aide apportée par les chèques-vacances reste inférieure aux autres.

**Pour la CGT, il faut aligner le montant de l'aide « chèque-vacances » sur celle du Pass-vacances. Cela permettra aussi de diminuer l'épargne demandée au salarié.**

### 4 : Etendre le cumul pluriannuel vacances

**C'est fait !**

Avant ce cumul n'existait que pour les voyages organisés par le CE. Ce dispositif est étendu.

Tout le monde n'a pas les moyens de partir tous les ans. Si vous n'utilisez pas votre aide-vacances une année, n'oubliez pas de demander avant le 31 décembre le report/cumul sur l'année suivante.

### 5 : Utiliser le cumul pour les billets

**C'est fait !**

Pour ceux qui ont de la famille éloignée, c'est une économie substantielle sur les billets d'avion ou de bateau.

### 6 : Améliorer l'aide à la scolarité

**C'est fait !**

L'âge maxi pour en bénéficier a été passé de 19 à 26 ans ! Mais le montant reste limité par l'URSSAF.

### 7 : Sport, sortir du monopole ASCAP

**C'est fait !**

Avec la « bourse-loisir » de 100 €, vous pouvez vous faire rembourser 80 % de votre licence, quel que soit votre club.

### 8 : Développer le chèque lire

**C'est fait !**

Le chèque-lire adulte complète maintenant le chèque-lire enfant.

### 9 : Bon d'achat pour Noël

**C'est fait !**

Si les cadeaux proposés au catalogue ne vous conviennent pas, vous pouvez avoir un bon d'achat.

### 10 : Revaloriser le budget « secours »

**C'est fait !**

Les secours exceptionnels et l'aide aux mères quand il y a un gros souci financier ou de santé.

**Depuis 4 ans, vos élus CGT mettent le poids que vous leur avez donné au service de l'amélioration concrète de votre CE pour plus de justice.**

**Parmi nos propositions pour demain :**

**Augmenter les aides et lever le plafond de 80%**

Aujourd'hui le montant des aides est plafonné à 80 % de la facture.

Ceux qui partent le moins souvent, le moins longtemps, et en restreignant leurs dépenses, n'en bénéficient donc pas en totalité, alors qu'ils ont un reste à charge.

**La CGT propose d'augmenter les aides et de les plafonner au montant (100%) de la facture.**

## Avec quel argent ?

En 1966, la CGT a signé avec la direction de Sochaux un accord qui prévoyait que le CE devait être logé gratuitement par la direction, et qu'à défaut celle-ci devrait augmenter la subvention.

En 1999, l'entente FO/CFTC/CGC a accepté de quitter les locaux mis gratuitement à la disposition du CE, et de payer de nouveaux locaux sans demander l'augmentation de la subvention. Cela a coûté plus de 10 millions de F. aux salariés !

En 2015, le nouveau bâtiment sera enfin fini de payer. L'argent va pouvoir être réinjecté dans l'aide aux salariés !

## CE menacé de monopole

### L'équilibre de 2010

Le CE que vous avez élu en 2010 comprend 7 élus FO/CFTC/CGC, 7 élus CGT, 1 élu CFDT.

La CGT avait donc proposé un partage des responsabilités pour une gestion pluraliste.

Cette proposition a été rejetée : Avec le vote du représentant de la direction et grâce à l'abstention de la CFDT, l'entente a pu truster les 4 postes de secrétaire, trésorier et adjoints.

Mais, n'ayant pas la majorité au CE, elle a dû prendre en compte nos propositions, ce qui a permis des évolutions significatives.

### Un équilibre menacé

Pour les prochaines élections, avec le feu vert de CFDT/FO/CFTC/CGC, la direction a transféré un siège « ouvrier » au collège « cadre » en prenant quelques libertés avec le calcul des effectifs.

- ➔ Mathématiquement, ce transfert fait perdre un siège à la CGT et redonne les pleins pouvoirs à FO/CFTC/CGC.

**Mais vous pouvez faire mentir ce pronostic, et faire échouer cette manœuvre !**

**Le seul moyen de conserver un CE pluraliste est de renforcer le vote CGT dans tous les collèges !**

## Le résumé de la semaine dernière

### **Pour le 2 janvier La CGT obtient le retour au volontariat**

Les documents remis par la direction au CE du 27 novembre, prévoyaient du travail en horaire affiché en Peinture le 2 janvier.

La CGT est intervenue auprès de la direction pour faire respecter la période des fêtes.

**La direction a dû faire marche arrière et revenir au volontariat.  
A faire respecter !**

### **Retour de maternité La CGT obtient l'égalité**

La loi prévoit que la carrière des femmes ne doit pas être pénalisée par la maternité. Depuis longtemps, la CGT demande donc qu'au retour de maternité, les femmes aient une AI égale à la moyenne de celles attribuées pendant leur absence.

**C'est enfin gagné !  
A faire respecter !**

### **Gardiens pompiers : Discours à géométrie variable**

Le mois dernier, en annonçant le contrat de sous-traitance Sécuritas, la direction avait promis que les remplacements se feraient au fur et à mesure des « départs naturels » et même des départs en retraite.

Aujourd'hui, changement de ton : ce n'est pas pour tout de suite mais la direction a bien l'intention de faire une « opération collective » pour laisser la place à Sécuritas !

**La CGT appelle les salariés concernés à exprimer leur désaccord et à faire respecter la parole donnée.**

### **Métiers sensibles Circulez, y'a rien à voir !**

De nombreux salariés ont mal vécu le courrier nominatif qu'ils ont reçu. Chacun réagit à sa façon : détachement, colère, inquiétude, anxiété, angoisse.

A Belchamp, ayant constaté des personnes en souffrance psychologique, les élus CGT ont déposé un droit d'alerte demandant à la direction :

- ✓ des mesures pour éviter les risques psycho-sociaux
- ✓ et de ne pas renouveler ce type d'envoi et de pressions.

**Au CHSCT, la majorité FO-CFE/CGC a voté contre notre demande. Circulez, y'a rien à voir !**

## La parole des Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de maîtrise

### **Elections : Pourquoi et comment choisir ?**



Mon nom est Pierre Péquignot, je suis ingénieur à DSIN et j'ai 56 ans.

Un changement de poste début 2014 m'a déstabilisé et j'ai voulu ne pas rester isolé pour y faire face.

J'ai choisi de me syndiquer à la CGT pour son sérieux, sa cohérence et parce qu'elle défend toutes les couches sociales en commençant par celles qui sont le plus en difficulté ou sont le plus menacées.

Grâce au mandat que j'ai accepté au CHSCT "services divers" (tout le site de Sochaux hors

fabrication et DRD), j'ai pu découvrir autrement notre entreprise et me faire une idée des attitudes et choix des différents syndicats.

Le 16 décembre prochain vous allez voter pour les DP et CE.

Pour choisir, ne vous limitez pas à la lecture de quelques tracts mais renseignez-vous sur les choix des différents syndicats vis-à-vis des NCS (contrat PSA) ou ANI (contrat national avec le MEDEF): qui a validé quoi ? Notez que pour la CGT ils constituent des régressions majeures...

Jugez aussi du sérieux des élus CGT à la façon dont ils vous informent des accords signés et de vos droits sur le site web

<http://cgtpsasochaux.free.fr/>.